

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

COGEFI SHORT TERM HIGH YIELD - Part P

Initiateur : COGEFI GESTION

ISIN: FR0007389002

www.cogefi.fr.

Adresse: 11, rue Auber, 75009 Paris

Appelez le +33 (0)1 40 06 02 22 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Cogefi Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Cogefi Gestion est agréée par la France et réglementée par L'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production du document d'informations clés : 14/02/2023

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre

En quoi consiste ce produit ?

Type : Fonds Commun de Placement (Ci-après le « FCP » ou le « Fonds »).

Durée : Le FCP a été créé pour une durée de 99 ans.

Objectifs : Le Fonds, qui est de classification « Obligations et autres titres de créances libellés en euros » a pour objectif d'obtenir une performance nette de frais supérieure à iBoxx Euro High Yield 1-3 ans sur une durée de placement recommandée de 3 ans.

Le Fonds n'est pas indiciel ; l'iBoxx Euro High Yield 1-3 ans ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance.

L'univers d'investissement du Fonds est constitué de l'ensemble des produits de taux au sens large : produits monétaires, titres de créances, obligations de toutes natures (États, entreprises privées), obligations convertibles, OPC, à hauteur de 70% à 100% de son actif.

L'exposition au risque action pourra être comprise entre 0% et 10% de l'actif net du Fonds. Elle sera majoritairement indirecte, via des obligations convertibles, des dérivés, des titres intégrant des dérivés simples et des OPC. Le Fonds n'investira pas en actions de sociétés de petites capitalisations (« small caps »).

La stratégie de gestion utilise le principe de diversification de taux. Ainsi, la réalisation de l'objectif de gestion passe par une sélection rigoureuse des produits qui est effectuée en fonction du supplément de rendement qu'elles offrent par rapport à l'€STR. Les emprunts sont retenus selon plusieurs critères : l'analyse du risque, la liquidité du marché, le suivi des signatures et leur rating.

Pour les obligations, il n'y a pas de règle de répartition stricte entre dette publique et dette privée, ni de critère relatif à la notation de l'émetteur. La latitude est laissée au gérant, en fonction de ses anticipations.

Concernant la notation des titres (Standard and Poor's ou à défaut notation équivalente Moody's ou Fitch, ou jugée équivalente par la société de gestion), les limites d'exposition seront les suivantes :

- minimum BBB- (Investment grade) : de 0 à 100% de l'actif net
- de BB+ à D (High yield) : de 0 à 100% de l'actif net
- non noté (Non rated) : de 0% à 70% de l'actif net

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à ces notations, mais peut en tenir compte dans sa propre analyse, au même titre que d'autres éléments, afin d'évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider le cas échéant de leur acquisition ou de leur vente.

La fourchette de sensibilité du Fonds aux produits de taux sera comprise entre 0 et 3.

L'univers d'investissement inclut notamment les différentes catégories de dettes subordonnées. Ces titres de créance présentent un profil de risque spécifique et différent de celui des obligations classiques.

Le Fonds peut également avoir recours aux produits dérivés (futurs, options et contrat de change à terme) négociés sur des marchés réglementés ou organisés, français et étrangers (limité à la zone OCDE), afin de couvrir les risques taux, actions et l'exposition aux devises et/ou s'exposer davantage à une des classes d'actifs (taux ou actions).

Le fonds n'aura pas recours au Total Return Swaps (TRS).

Toutes ces opérations seront réalisées dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du Fonds.

Le Fonds pourra intervenir sur des marchés réglementés ou organisés (OCDE), afin d'investir dans des titres intégrant des dérivés simples, dans un but de couverture et/ou d'exposition, dans la limite de 100% de l'actif net (dont 10% maximum de l'actif net en obligations convertibles et 80% maximum de l'actif net en obligations callable/puttable).

Le Fonds n'aura pas recours aux CoCos (Contingent Convertible Bonds).

Le FCP peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif net en parts ou actions d'OPCVM ou FIA (fonds d'investissement à vocation générale) de droit français et/ou européen, gérés par Cogefi Gestion ou d'autres entités de gestion, y compris les sociétés liées.

Ces investissements concernent des OPC obligataires, diversifiés ou convertibles pour répondre à l'objectif de gestion et des OPC monétaires pour gérer la trésorerie.

Le risque de change ne pourra pas dépasser 10% de l'actif net, y compris sur les devises des marchés émergents.

Les sommes distribuables sont intégralement réinvesties.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour de bourse ouvré à Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France, avant 11 heures auprès de notre dépositaire, CACEIS BANK et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de bourse de Paris (J). L'attention des porteurs est attirée sur le fait que leur commercialisateur peut appliquer une heure limite antérieure à celle mentionnée ci-dessus.

Les porteurs peuvent obtenir toute information concernant le Fonds auprès de la société de gestion.

Investisseur de détail visé : Tous souscripteurs.

Recommandation : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Ce Fonds ne peut être souscrit par des US Persons ou assimilés.

Dépositaire : CACEIS BANK

De plus amples informations sur l'OPCVM, une copie du prospectus de l'OPCVM, le dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur de l'OPCVM, rédigés en français, visés à l'article 68, paragraphe 1, points b) et c), de la directive 2009/65/CE, sont disponibles en français et peuvent être obtenus sur simple demande auprès de : COGEFI GESTION 11, rue Auber – 75009 Paris 01.40.06.02.22 E-mail : contact@cogefi.fr

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'Indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Nous avons classé le FCP dans la classe de risque 2 sur 7 qui est une classe de risque basse.

Le Fonds se trouve dans la catégorie de risque / rendement indiquée ci-dessus en raison de son exposition au risque de taux. Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et

pourra évoluer dans le temps. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le Fonds ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs (high yield) : Le portefeuille peut être exposé en titres de créances ou obligations et être exposé au risque de crédit sur les émetteurs. Ces titres, représentant une créance émise par les entreprises ou les états, présentent un risque de crédit ou de signature. Ce risque augmente la probabilité que l'émetteur et/ou l'émission n'honore pas ses engagements vis-à-vis de l'investisseur en raison d'une notation high yield. En cas de faillite de l'émetteur ou en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de le rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des obligations peut baisser et faire baisser la valeur liquidative du fonds. Le portefeuille peut être exposé jusqu'à 100 % au risque de crédit sur des titres à caractère spéculatifs non notés ou notés high yield. Ce fonds doit être considéré comme spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation de titres spéculatifs pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 5 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 909,10 €	7 550,40 €
	Rendement annuel moyen	-31.21%	-9.07%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 817,35 €	7 826,44 €
	Rendement annuel moyen	-12.21%	-7.97%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 009,66 €	10 276,30 €
	Rendement annuel moyen	-0.34%	0.76%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 645.04 €	10 888.13 €
	Rendement annuel moyen	15.94%	2.72%

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Une défaillance de la société de gestion qui gère les actifs de votre FCP serait sans effet pour votre investissement. La garde et conservation des actifs de votre FCP sont en effet assurées par le dépositaire de votre FCP.

Que va me coûter cet investissement ?

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- 10 000 EUR sont investis
- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

COUTS AU FIL DU TEMPS

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	353,86 €	699,49 €
Incidence des coûts annuels (*)	3.57%	2.28%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.04% avant déduction des coûts et de 0.76% après cette déduction. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 3 ans.	
Coûts d'entrée	2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement."	200,00 €
Coûts de sortie	0.00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé."	0,00 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.16% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	116,00 €
Coûts de transaction	0.41% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	41,00 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. 20% TTC l'an au-delà de l'iBoxx Euro High Yield 1-3 ans, dividendes nets réinvestis.	0.00%

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE: 3 ANS

Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les trois ans. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre FCP ne prélevant aucune commission de rachat.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation relative au FCP, vous pouvez consulter votre conseiller ou contacter Cogefi Gestion :

- Soit par voie postale : Cogefi Gestion - 11, rue Auber 75009 Paris
- Soit directement via le site internet à l'adresse suivante : contact@cogefi.fr

Si, à la suite de votre réclamation, la réponse apportée ne vous convenait pas, vous pouvez également saisir le Médiateur de l'AMF via le lien suivant : www.amf-france.org ou écrire à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF, Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Cedex 02.

Autres informations pertinentes

Si, à la suite de votre réclamation, la réponse apportée ne vous convenait pas, vous pouvez également saisir le Médiateur de l'AMF via le lien suivant : www.amf-france.org ou écrire à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF, Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Cedex 02.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : La valeur liquidative est communiquée à toute personne qui en fait la demande à COGEFI Gestion - 11, rue Auber - 75009 Paris - +33 1 40 06 02 22.

Les informations sur les performances passées sont disponibles sur le site internet www.cogefi.fr.

OPCVM classé en tant que produit soumis à l'Article 8 du Règlement SFDR. Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le site <https://www.cogefi.fr/fr/p/35/informations-reglementaires>

Une copie du prospectus de l'OPCVM, de son dernier rapport annuel et de tout document semestriel ultérieur et les modalités de souscription et rachat, sont disponibles gratuitement auprès de COGEFI Gestion - 11, rue Auber - 75009 Paris - www.cogefi.fr.